

**Délibération du Conseil d'Administration n° 19-26
Séance du jeudi 03 septembre 2026**

Rendue exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le jeudi 03 septembre 2026 à 14h30 par voie électronique, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Les échanges écrits concernant le dossier se sont déroulés entre le mardi 01 septembre 2026 à 10h00 et le mercredi 02 septembre 2026 à 14h00. Ils ont été ouverts et clôturés par un mail.

Présents :

M ^{me} Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
M ^{me} Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

6 présents

Absent / excusé :

M. Xavier HAQUIN Vice-Président, pouvoir à Madame CAVECCHI

1 absent dont 1 avec pouvoir

Direction/Service : Direction de la Stratégie Patrimoniale – Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Acquisition en VEFA de 30 logements dont 18 locatifs sociaux et 12 locatifs intermédiaires, Rue des Violaines à BUTRY-SUR-OISE

Vu l'article L 433-2 du code de la construction et de l'habitation relatif à l'acquisition par un organisme d'habitations à loyer modéré de logements inclus dans un programme de construction ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°02-24 du 28 février 2024 actant la délégation de compétences du Conseil d'Administration au Bureau et à la Directrice Générale ;

Vu le rapport présenté au Bureau du jeudi 03 septembre 2026 relatif à l'objet susvisé ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement auprès du promoteur BOUYGUES IMMOBILIER de 18 logements locatifs sociaux pour un prix d'acquisition à hauteur de 3 300 €HT / m² de surface habitable et de 12 logements locatifs intermédiaires pour un prix d'acquisition à hauteur de 3 700 €HT/m² de surface habitable toutes annexes et places de stationnement incluses pour une surface habitable globale d'environ 1 786,20 m², portant le prix d'acquisition prévisionnel à 6 191 300 €HT et le prix de revient global prévisionnel à 6 432 974 €HT soit 7 014 889 €TTC ; étant précisé que l'éventuelle évolution des surfaces et de la programmation susvisées est acceptée si toutefois elle n'entraîne pas une augmentation de plus de 5% du prix d'acquisition prévisionnel de 6 191 300 €HT.

- **AUTORISE** la Directrice Générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à lancer et signer tous actes, à engager les dépenses nécessaires, à rechercher, solliciter et négocier le maximum de subventions, à contracter tous les prêts nécessaires, à engager des fonds propres à hauteur de 18% du prix de revient LLS et 12% du prix de revient LLI.

Approuvé à la majorité
1 vote contre : Mme BOUSLAMTI

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente



Marie-Christine CAVECCHI